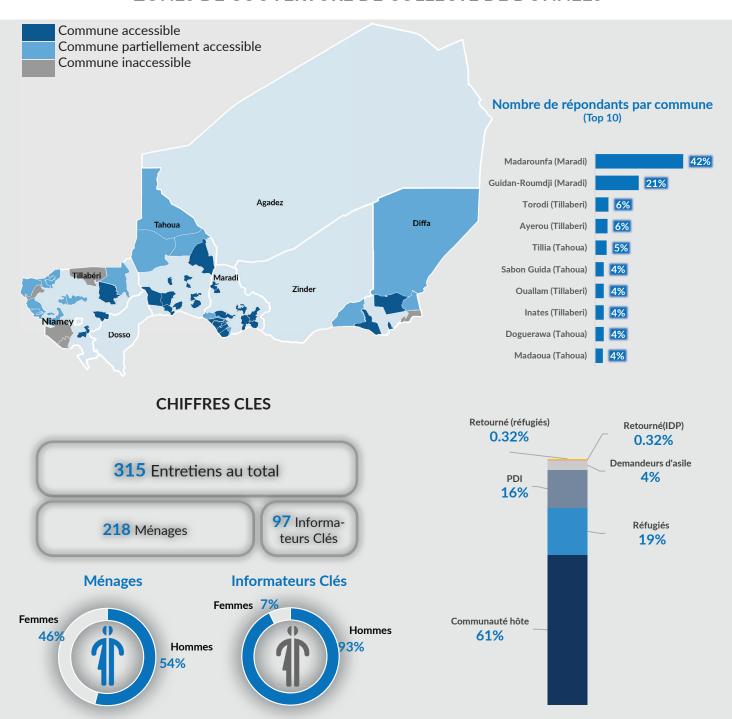


# **BULLETIN MENSUEL D'ANALYSE**

## **NIGER**

RÉGIONS : DIFFA, MARADI, TAHOUA ET TILLABERI JANVIER 2023

# **ZONES DE COUVERTURE DE COLLECTE DE DONNÉES**



Financé par FCDO (Foreign, Commonwealth & Development Office ), co-piloté par HCR et DRC au niveau régional et au niveau pays (Niger-Mali-Burkina Faso-Tchad), le projet de monitoring régional de protection (P21) est un outil inter-agences complémentaire aux autres outils de collecte de données du monitoring de protection dans les zones affectées par la crise sécuritaire et humanitaire au Niger (Collecte d'incident, référencement, sensibilisation, mouvement de population) et permet d'effectuer des analyses de protection basées sur des données probantes de perception collectées dans quatre régions du Niger (Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri). Les analyses contribuent à la comprehension de l'environnement de protection

- Soutenir les acteurs de protection à faire une programmation basée sur des données probantes ;
- Contribuer à une meilleure coordination opérationnelle et transfrontalière ;
- Contribuer à l'effort de mobilisation de ressources ;
- Favoriser un plaidoyer commun pour une meilleure sensibilisation au niveau régional et global sur la crise de déplacement forcé.









### **APERCU DU CONTEXTE SECURITAIRE**

La situation sécuritaire a connu un calme relatif au cours du mois de janvier 2023, en témoigne la réduction des activités des groupes armés de part et d'autre dans les zones suivies. Le monitoring des incidents a rapporté 285 incidents sécuritaires et de protection au cours de cette période contre 401 incidents au mois de décembre 2022 au niveau des quatre régions.

Les principales typologies d'incidents sécuritaires rapportés sont les extorsions de biens, les enlèvements de personnes, les tueries, les incendies volontaires contre les écoles, menaces, agressions physiques. Ces incidents ont fait plus 1200 victimes directes et indirectes parmi les populations civiles y compris des femmes et des enfants. Les régions de Diffa et Tahoua se sont distinguées avec respectivement 120 et 80 incidents rapportés au cours de cette période.

- 71% des personnes interrogées au niveau des quatre régions au mois de janvier disent ne pas s'attendre à une amélioration de la situation sécuritaire dans leurs zones respectives au cours de l'année 2023. Ces interviewées disent ne pas constater de nouvelles mesures prises pour limiter les activités des groupes armés dans les zones plus à risques ;
- 29% des personnes interrogées espèrent une amélioration de la situation sécuritaire et comptent sur les opérations de sécurisation des zones par les autorités et sur l'épuisement des groupes armés au fil du temps ;

Malgré une baisse significative du nombre d'incidents rapportés au mois de janvier, baisse qui s'explique par la combinaison des opérations milliaires de sécurisation et le repli des groupes armés de part et d'autre des frontières entre le Niger-Nigeria-Burkina Faso, le contexte sécuritaire reste tendu en ce début d'année 2023. Le repli des groupes armés explique également la recrudescence des mouvements transfrontaliers de personnes observées dans les régions de Maradi, Tahoua et Tillabéry au mois de janvier.



#### **ENVIRONNEMENT DE PROTECTION**

En ce début d'année 2023, l'environnement de protection au niveau des régions de Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéry reste marqué par le contexte sécuritaire ci-dessus décrit. Une baisse des incidents a été observée au mois de janvier et 25% des personnes interrogées au cours de cette période disent se sentir en insécurité contre 35% au mois de décembre 2022. La situation sécuritaire et humanitaire est devenue au fil du temps un cercle vicieux pour les populations civiles qui sont confrontées à diverses difficultés en termes d'atteintes à leurs droits fondamentaux, de besoin de protection et d'assistance.

L'analyse des données de protection au mois de janvier ressort principalement trois problématiques qui affectent l'environnement de protection des populations civiles, notamment 55% des personnes interrogées disent que ce sont les activités des groupes armés y compris les affrontements avec les FDS, 25 % les difficultés d'accès aux moyens de substances (nourritures, bétails, biens de premières nécessités etc.) y compris les assistances humanitaires et 20% les restrictions de mobilités des personnes et leurs biens du fait des risques sécuritaires ou des mesures d'état d'urgence.

Pour ce qui est des activités des groupes armés, selon les données du monitoring de protections au niveau des quatre régions, 42 permembres de la communauté ont été victimes d'enlèvements, sonnes

49 personnes victimes d'assassinats/meurtres, 115 personnes victimes d'agressions physiques, 88 personnes victimes de menaces/arrestations/ extorsions de biens, etc. Les exactions perpétrées par les groupes armés entrainent des opérations militaires de représailles dans les zones d'habitations qui ont accentué les difficultés de mobilité pour les personnes et

# leurs biens au mois de janvier 2023.





L'accès aux moyens de subsistance (nourritures, têtes de bétails, biens de premières nécessités etc.), reste un défi majeur de protection au sein des communautés ou des pratiques néfastes de survies (mendicité des enfants, vols, abandons de foyers, etc.), ont été développées au fil du temps. Il faut noter la baisse des assistances humanitaires en ce début d'année du fait de l'arrêt partiel des activités de certains acteurs humanitaires pour des raisons de programmation ou fin de financement. Au vu de tout ce qui précède, l'année 2023 s'annonce comme un défi majeur pour la sécurité et le bien-être des populations dans les zones affectées des régions de Diffa, Maradi, Tillabéry et Tahoua.



#### **MOUVEMENT DE POPULATIONS**

La dynamique sécuritaire dans les zones frontalières des régions de Maradi, Tahoua et Tillabéry avec le repli des groupes armés de part et d'autre des frontières a provoqué une recrudescence des mouvements transfrontaliers. 21% des personnes interrogées disent qu'ils ont effectué au moins un mouvement au cours des 30 derniers jours précédents l'interview et 64% des mouvements enregistrés dans les quatre régions au mois de janvier sont primaires, 20% des mouvements pendulaires et 17% des mouvements retours dans les zones d'origines.

Selon les données des rapports d'évaluation rapide de protection (ERP-RRM) et du monitoring au mois de janvier, 1309 ménages de plus de 7000 personnes déplacées internes ont été enregistrés à Bankilare (région de Tillabéry), 163 ménages de plus de 1000 personnes déplacées internes à Ingel Oumarou (N'guigumi- région de Diffa).

Ces nouveaux mouvements internes de population s'ajoutent à ceux internes et transfrontaliers impliquant des réfugiés observés au cours du dernier trimestre de l'année 2022, dans les départements de Téra, Bankilare, Ayerou(Tillabery), Konni, Madaoua (Tahoua), Guidan Roumdji (Maradi).

#### **ACCES A L'EDUCATION SCOLAIRE**

Les mouvements multiples des ménages ainsi que la recrudescence des attaques contre les écoles perpétrées par les groupes armés compliquent davantage la situation scolaire des enfants. 41% des ménages interrogés au niveau des quatre régions au mois de janvier déclarent que leurs enfants ne vont pas à l'école. Ceci est alarmant pour la réinsertion scolaire des enfants courant l'année scolaire 2022-2023, dans les zones affectées par la crise sécuritaire et humanitaire.

Selon les données du Cluster Éducation, au 31 décembre 2022, 878 écoles dont 848 écoles primaires et 30 écoles secondaires sont fermées officiellement dans ces quatre régions avec un effectif de 73 864 élèves dont 49%, sont des filles. La région de Tillabéry se distingue par le nombre d'écoles fermées et d'enfants déscolarisés, 68 857 élèves, soit 93% du total des enfants affectés. Ces chiffres illustrent la précarité de la situation scolaire des enfants pour l'année scolaire 2022-2023.

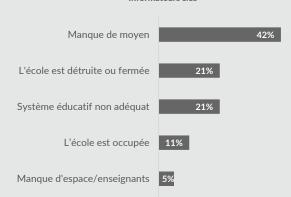
Les disparités entre les filles et les garçons persistent du fait de l'instabilité des ménages, 29% des informateurs clés interrogés au mois de janvier pensent que les garçons ont plus de chance d'aller à l'école que les filles. Les raisons évoquées sont entre autres les mariages d'enfants, les travaux domestiques, la déscolarisation des enfants du fait de la fermeture des écoles due aux menaces sécuritaires.

#### Typologies de mouvements observés Informateurs clés



63% des personnes interrogées estiment que les principales causes de ces déplacements forcés sont liées aux activités des groupes armés qui exercent une forte pression sur les populations civiles de part et d'autre des zones frontalières avec la multiplication des exactions (tueries, enlèvements de personnes, menaces, ultimatum, etc.), 37% estiment que les extorsions des biens des populations qui les dépouillent de leurs moyens de subsistance poussent les personnes aux déplacements forcés et multiples.

#### Principale raison de déscolarisation Informateurs clés



Aussi, 30% des ménages interrogés au cours de la même période déclarent que l'environnement scolaire des enfants n'est pas sûr dans les zones où l'accès aux écoles est encore possible. 10% des ménages interrogés disent que les enfants ont subi au moins un incident sécuritaire (agression physique et menaces), ou de protection (agression sexuelle, viol) au mois de janvier, notamment dans les régions de Tillabéri et Tahoua qui ont également enregistré des cas d'incendie volontaires contre des écoles.



## **PROTECTION DES ENFANTS**

L'analyse des données de protection montre que le contexte sécuritaire volatile, les déplacements multiples des ménages, la réduction des assistances humanitaires en ce début d'année continuent d'entraîner des répercussions sur l'environnement de protection des enfants. 36% des Informateurs clés interrogés estiment que les enfants courent les mêmes risques sécuritaires que les adultes, cet indicateur varie d'un mois à un autre, mais reste très élevé au vu de la sensibilité de la question sur les incidents qui affectent les enfants au sein des communautés. Selon, les données du monitoring de protection 72 enfants ont été victimes d'enlèvements, attaques, meurtres, menaces dont 30 enfants dans la région de Diffa, 13 enfants dans la région de Maradi, 3 enfants dans la région de Tahoua et 26 enfants dans la région de Tillabéry. Un enlèvement d'enfant contre demande de rançon figure parmi les cas rapportés dans la région de Maradi au mois de janvier 2023.

14% des ménages interrogés au cours de cette période disent avoir connaissance de cas d'enfants séparés et non accompagnés. Ce pourcentage reste plus ou moins stable au cours des trois derniers mois, ce qui s'explique par la persistance des mouvements multiples des ménages avec les risques de séparation pour les enfants.



Selon les données du monitoring au mois de janvier 2023, les enfants ont été affectés par les élèvements, menaces dans les régions de Maradi et Diffa, les menaces et les agressions physiques dans les régions de Tillabéri et Tahoua. Ces mêmes sources de données ont identifié et rapportés plus 600 cas de protection chez les enfants au niveau des quatre régions dont entre autres les enfants séparés et non accompagnés, les enfants à risques d'apatridie, les enfants handicapés, les enfants ayant de maladies sévères.

Au mois de janvier, la région de Diffa s'est particulièrement distinguée sur la sévérité des incidents sécuritaires ayant touché les enfants. 59 des 235 victimes d'incidents sécuritaires au cours de cette période sont des enfants dans cette région, victimes notamment d'enlèvements d'enfants, d'agressions physiques, menaces, etc. Un cas d'enlèvement d'enfant contre demande rançons a été rapporté aussi dans la région de Maradi.

#### **VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE (VBG)**

L'évolution du contexte sécuritaire et humanitaire impliquant le durcissement des conditions de vie des populations accroit considérablement les risques de VBG au sein des communautés affectées. L'analyse des données de protection ressort que l'effritement des familles dû aux exactions et le ciblage systémique par les groupes armés des bras valides au sein des communautés, exposent davantage les femmes et les enfants à ces risques de VBG.

La triangulation avec les données du monitoring des incidents au mois de janvier montre qu'au niveau des quatre régions, 46% de cas de VBG rapportés sont des agressions physiques, 18% de cas de viols, 14% de cas d'agressions sexuelles, 11% de cas de dénis de ressources et 11% aussi de cas de mariage d'enfant. La proportion des cas de viols et d'agressions sexuelles rapportées est de plus en inquiétante compte tenu de la sensibilité des questions en lien avec les VBG.

Face à cette situation, 41% des personnes interrogées déclarent que les survivants et survivantes n'ont pas accès aux services de prise en charge. Cela du fait de l'inexistence ou de l'insuffisance des services spécialisés, du recours au silence et aux approches de conciliation entre familles, et de l'absence de personnel féminin dans les services de prise en charge existants (santé).

#### Connaissance de cas d'enfants séparés Ménages



